

CALENDRIER
LIEUX
RÈGLEMENT



GUIDE DES DÉCHETS 2019



SECTEURS NORD ET SUD

Déchets encombrants:

La collecte des encombrants se fait sur demande en ligne via le site internet www.nyonvillepropre.ch

Un maximum de 8 objets par collecte est accepté par ménage.
(CHF 50.- pour 1 à 4 objets, CHF 100.- pour 5 à 8 objets).

Pour les personnes bénéficiant de la gratuité (65 ans révolus ou au bénéfice d'une rente AI) ou n'ayant pas accès à l'informatique, demande par téléphone au numéro **info déchets 0800 451 452**.

Papier: collecté uniquement aux éco-points et à la déchèterie.

Collecte des sapins de Noël:

Les sapins de Noël seront collectés dans toute la ville chaque jeudi du mois de janvier avec les déchets organiques, sans décorations et non-emballés dans un sac plastique.

Règlement communal sur les déchets – rappel:

- Il est interdit de laisser des conteneurs en permanence sur le domaine public et ses abords. Ces récipients seront éloignés aussitôt après le passage du camion d'au moins 10 mètres du domaine public.
- Les conteneurs seront sortis pour 7h le jour de collecte.

Les dépôts en dehors des horaires prévus et le non-respect des directives municipales seront dénoncés en Commission de Police (voir annexe au règlement sur la gestion des déchets, art 8 Amendes).

SECTEUR NORD

DÉCHETS ORGANIQUES: collecte le jeudi, au porte-à-porte

le jeudi 30 mai (Ascension) étant férié la collecte aura lieu le vendredi 31 mai / le jeudi 1^{er} août étant férié la collecte aura lieu le vendredi 2 août.

ORDURES MÉNAGÈRES: collecte le lundi

Les collectes suivantes sont déplacées: 22 avril (lundi de Pâques) reportée au mardi 23 avril / 10 juin (lundi de Pentecôte) reportée au mardi 11 juin / 16 septembre (lundi du Jeûne Fédéral) reportée au mardi 17 septembre.

CARTON: collecte les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de chaque mois

le mercredi 2 janvier étant férié, la collecte aura lieu le jeudi 3 janvier / 16 janvier / 6 et 20 février / 6 et 20 mars / 3 et 17 avril / le mercredi 1^{er} mai étant férié, la collecte aura lieu le jeudi 2 mai / 15 mai / 5 et 19 juin / 3 et 17 juillet / 7 et 21 août / 4 et 18 septembre / 2 et 16 octobre / 6 et 20 novembre / 4 et 18 décembre.

SECTEUR SUD

DÉCHETS ORGANIQUES: collecte le jeudi, au porte-à-porte

le jeudi 30 mai (Ascension) étant férié la collecte aura lieu le vendredi 31 mai / le jeudi 1^{er} août étant férié la collecte aura lieu le vendredi 2 août.

ORDURES MÉNAGÈRES: collecte le vendredi

La collecte suivante est avancée: 19 avril (Vendredi Saint) avancée au jeudi 18 avril.

**CHANGEMENT
DE JOUR!**

CARTON: collecte les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois

9 et 23 janvier / 13 et 27 février / 13 et 27 mars / 10 et 24 avril / 8 et 22 mai / 12 et 26 juin / 10 et 24 juillet / 14 et 28 août / 11 et 25 septembre / 9 et 23 octobre / 13 et 27 novembre / 11 décembre / le mercredi 25 décembre étant férié, la collecte aura lieu le jeudi 26 décembre.

■ DÉCHÈTERIE



2, chemin des Marais
 Heures d'ouverture :
 du lundi au vendredi, 9h-12h, 13h30-18h,
 samedi 9h-18h non-stop.
 Fermée les jours fériés.
 Accès au moyen d'une carte magnétique.
 Les entreprises ne sont pas acceptées.

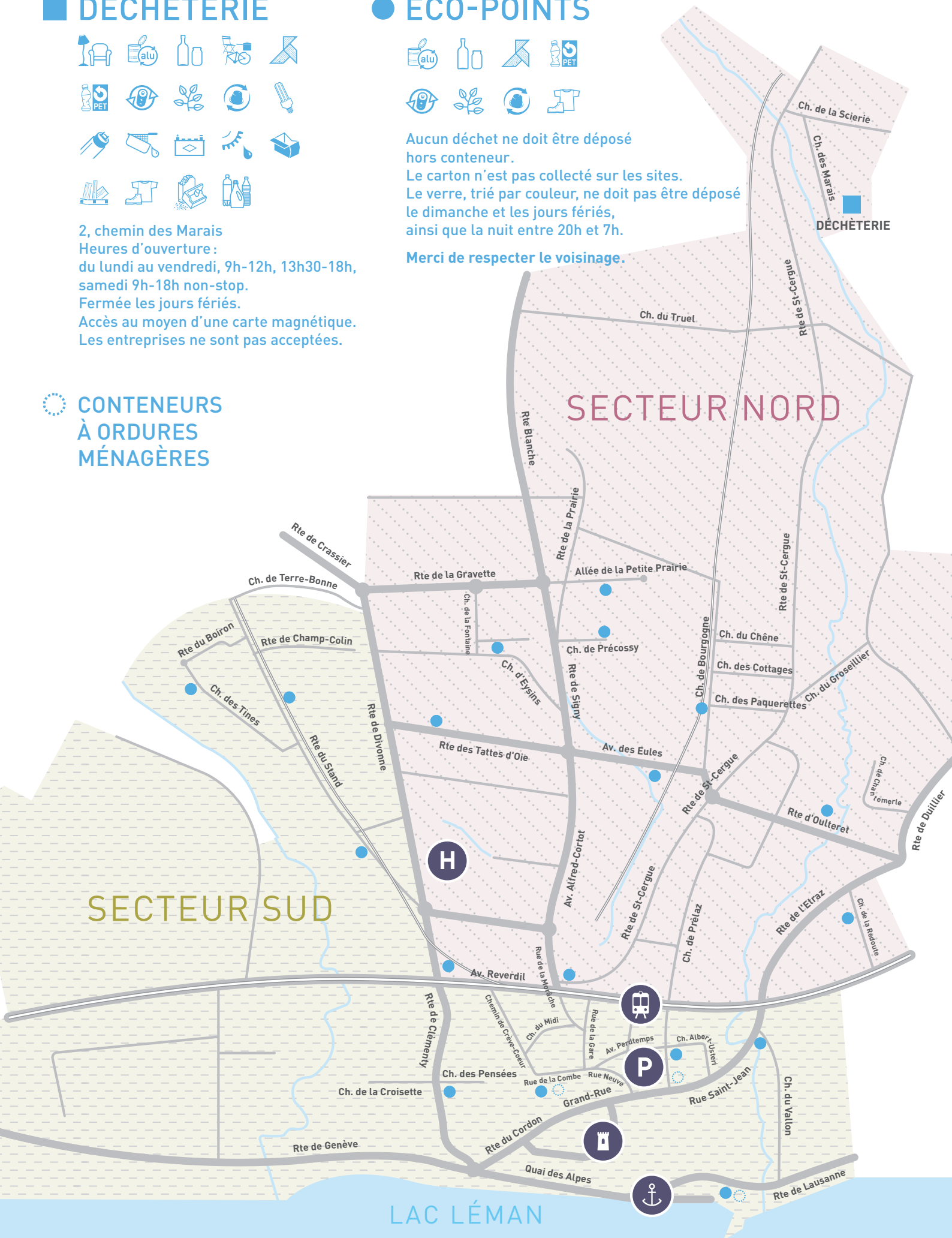
● ÉCO-POINTS



Aucun déchet ne doit être déposé
 hors conteneur.
 Le carton n'est pas collecté sur les sites.
 Le verre, trié par couleur, ne doit pas être déposé
 le dimanche et les jours fériés,
 ainsi que la nuit entre 20h et 7h.

Merci de respecter le voisinage.

○ CONTENEURS À ORDURES MÉNAGÈRES





ADRESSES UTILES

Info déchets 0800 451 452

le numéro gratuit pour toutes vos questions sur les déchets
les lundis, mardis, jeudis et vendredis
de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

dechets@nyon.ch

Le site internet pour toutes les informations concernant les déchets:

www.nyonvillepropre.ch

nyon.ch > [infos pratiques](#) > [déchets](#)

VILLE DE NYON

TRAVAUX, ENVIRONNEMENT ET MOBILITÉ

10, chemin du Bochet · CH 1260 Nyon

www.nyon.ch